VEIGY-FONCENEX

PORTE DE FRANCE

DEMANDE DE PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL POUR PARTICULIERS 2024

RDV avec l'agent au chapiteau	*remplir la date et cocher l' heure*	Entrée le : 2024	*remplir la date et cocher l' heure*	Retour le : 2024
Mise à disposition du matériel, remplir la partie en jaune **Uniquement du lundi au vendredi**	**8H00** **11H00** **14H00**	☐ ☐ ☐	**8H00** **11H00** **14H00**	☐ ☐ ☐

Toute demande doit être déposé 1 mois avant accompagné du chèque de caution

Les agents communaux ouvriront les lieux de stockage.
Le matériel sera pris et réintégré dans le lieu de stockage par l'emprunteur.

Informations importantes

La commune de Veigy-Foncenex met à disposition du matériel communal,
à titre gracieux et selon les disponibilités, pour l'organisation de manifestations familiales.

La responsabilité et donc, l'assurance du matériel emprunté est à la charge de l'emprunteur,
qui laissera **un chèque de caution de 300€ à l'ordre du trésor public.**
Ledit chèque étant automatiquement eancaissé, en cas de perte ou dégradation.
La perçeption se fera uniquement aux horaires du tableau

EMPRUNTEUR

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe ou mobile:

Courriel : @

MANIFESTATION

Date de l'évènement : .....

Lieu : .....

MATERIEL EMPRUNTÉ			A remplir par l'agent du ST	
DÉSIGNATION DU MATERIEL	**STOCK DISPONIBLE sous reserve de prêt(s) antérieur(s)**	NOMBRE D'UNITÉS SOLLICITÉES	**Etat du matériel**	
			Entrée	**Sortie**
Chaise	**269**			
Table (le plateau 1,20 X 0,80 m)	**149**			
Pied (2 pour un plateau de table)	**138**			
Traverse (2 pour un plateau de table)	**275**			
Autre				

Dépôt du chèque de caution de 300€ (a l'ordre du Trésor public) lors de la demande de matériel

ÉMARGEMENT

Fait à le,

Signature,

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

Copie transmise le : ……../……../……..

RST : ☐

ST : ☐

Autre : ☐

RETOUR DU MATERIEL à remplir par l'agent du ST

Réceptionné par NOM : …… Signature :

Compte rendu du retour de matériel :

RAS

Inventaire des dégradations constatées :

Action(s) envisagée(s) suite aux dégradations :